

RÉFÉRENCE DOSSIER :

Commune : **Étroussat**

Adresse du terrain : **lieu-dit Varennes Pigeon, les Champs Barot**

Références cadastrales : **PC 003 112 23 M0005**

Identité demandeur : **SAS NEOEN - 132 rue Bossuet - 69006 LYON**

Avis du gestionnaire de la voirie : favorable sous réserves

Terrain situé en agglomération

☐ OUI

✓

☒ NON

Nature de la voie (n° voie communale, n° route départementale, chemin rural):

RD 183

La voie présente t'elle des caractéristiques suffisantes ?

✓
☐ OUI

☐ NON

Préciser les caractéristiques principales de la voie (largeur de chaussée, nature, revêtement...

Chaussée d'environ 3.80 m de largeur, recouverte d'un enduit superficiel d'usure.

Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ?

☐ OUI

✓

☒ NON

L'accès présente t'il des risques ?

☐ OUI

✓

☒ NON

Réserves concernant le raccordement dont vous faites état à la page 16 de votre document, sachant que ces travaux seront entièrement à votre charge :

1/ soit votre conduite pourra prendre place sous l'emprise de l'accotement le long de route. La tranchée correspondante fera 120x30, et compte tenu de l'étroitesse de l'accotement disponible, cette profondeur à proximité de la rive de chaussée impliquera un remblayage réalisé par la mise en œuvre de béton auto-compactant, avec 10 cm de terre végétale comme couche de finition.

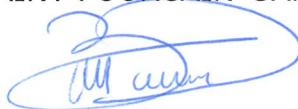
2/ soit les accotements sont déjà occupés par d'autres réseaux, ou trop étroits pour contenir une nouvelle canalisation. Par conséquent, la tranchée sera réalisée sous-chaussée et en axe de celle-ci, avec sciage préalable des couches supérieures de la route et l'emploi de béton auto-compactant comme matériaux de remblaiement, surmonté de 6cm d'enrobés à chaud (BBSG 0/10) comme couche de finition.

3/ concernant les différents ouvrages de génie-civil liés à ce projet, ceux-ci devront être contenus dans l'emprise des parcelles privées.

4/ tous travaux devront faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du gestionnaire de voirie, l'UTT de Saint Pourçain-Gannat.

A Saint Pourçain sur Sioule, le 31 janvier 2024

La Cheffe de l'unité Territoriale Technique
de SAINT POURCAIN-GANNAT



R. Brayard